

conseil, s'il a soin de stimuler et d'éclairer son zèle, il aura dans cette institution extrêmement simple un moyen très efficace d'agir sur tous ses paroissiens et de faire parvenir ses pensées et ses désirs jusqu'au plus intime des familles, que les Zélateurs et les Zélatrices ont occasion de visiter chaque mois en distribuant les billets de l'œuvre. C'est ainsi que l'Apostolat groupe toutes les bonnes volontés, tous les dévouements et les met en quelque sorte dans la main d'un zélé pasteur. C'est là un grand avantage, et c'est en voulant s'en servir et l'exploiter qu'on arrive à mieux comprendre l'Œuvre elle-même, et à lui donner, dans la paroisse, sa véritable physionomie et son cachet spécial.

Que tous nos Associés s'unissent, durant ce mois, pour recommander instamment à Dieu, dans leurs ferventes prières, ces œuvres paroissiales si propres à procurer la gloire du divin Cœur.

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS :

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour la prospérité croissante de ces Œuvres locales de piété et de zèle qui tendent, par la sanctification des paroisses, au renouvellement de la société chrétienne toute entière.

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE :

Considérant que c'est par l'organisation du zèle, c'est-à-dire par les Œuvres les plus simples, sagement constituées et courageusement soutenues, que s'accomplira le renouvellement de la paroisse et de la société chrétienne, nous travaillerons de toutes nos forces à propager et à maintenir ces Œuvres saintes.